



Franchesse

Nouvelle chaudière pour la commune

La commune de Franchesse vient de remplacer son ancienne chaudière au fioul par une chaudière à plaquettes de bois. Une installation plus écologique.

La Semaine
de l'Allier
du 17 octobre
2013

La commune de Franchesse, en partenariat avec le Syndicat départemental d'énergie de l'Allier, vient de remplacer l'ancienne chaudière au fioul qui alimentait le réseau de chaleur de l'école par une chaudière à plaquettes de bois. « Cette nouvelle installation chauffera, non seulement la salle de classe, la cantine et la garderie, mais aussi les deux logements attenants qui étaient, jusqu'à maintenant, chauffés électriquement », explique la municipalité. Une convention d'une durée de 20 ans a été passée entre les deux parties. Agissant en tant que maître d'ouvrage, le SDE, dont c'est la première réalisation de ce type, prend en charge l'achat, la mise en place et la maintenance du matériel et il revend la chaleur à la commune. Cette dernière, à l'issue des 20 ans, deviendra propriétaire de l'installation. La nouvelle chaudière, d'une puissance calorifique de 50 KW,

Le coût

► L'investissement total, éligible à des subventions, s'élève à 82 000 euros, dont 13 000 pris en charge par la commune pour l'installation des radiateurs et leur raccordement à la chaudière.



Isabelle Désurrier-Lafleurriel, maire de Franchesse, Cyril Wintenberger, du SDE 03 (à gauche) et Stéphane Maroquesne, de l'entreprise Tettis, ont présenté la nouvelle chaudière à plaquettes de bois.

est approvisionnée en plaquettes par une vis sans fin. Les plaquettes, fournies par une société de Couzon, sont stockées dans un silo couvert de 20 m³. Sa consommation moyenne est de 20 tonnes par an.

Lors de la visite inaugurale organisée par la municipalité, le maire de Franchesse, Isabelle Désurrier-Lafleurriel, a dit toute sa satisfaction de voir ce projet,

initié en 2009, un an après sa prise de fonctions, être maintenant opérationnel. « Cette installation de chauffage utilise une énergie renouvelable, respectueuse de l'environnement, et elle permet de valoriser une ressource locale tout en réduisant les charges de chauffage » a-t-elle notamment indiqué. Cette visite a également permis aux différents maires et élus de communes environnantes

d'obtenir des explications tant sur les avantages de ce mode de chauffages, par Bertrand Lenoir, directeur du SDE 03, et Cyril Wintenberger responsable du service énergie, que sur la technique de fonctionnement du matériel par l'installateur, Stéphane Maroquesne, de l'entreprise Tettis, de Ordan-Larroque, dans le Gers.

MAURICE DUPÉRAT (CLP)